

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2006

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 18 décembre 2006 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise FELLMANN, M. Vincent FUSTER M. Jacques MARIOT (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Guite DUFAY, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine BULTOT, M. Michel LOYAT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Christophe LIME, M. Denis BAUD, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 11), Mme Jacqueline PANIER, M. Bruno MEDJALDI, M. Éric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Claude CHEVAILLER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Danièle TETU, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Lucille LAMY, M. Franck MONNEUR, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question n° 11), Mme Corinne TISSIER (à compter de la question n° 2), Mme Nicole DAHAN, Mme Danièle POISSENOT, M. Abdel GHEZALI, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Patrick BOURQUE, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Martine JEANNIN, M. Jean ROSSELOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (à compter de la question n° 11), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE.

Secrétaire : M. Abdel GHEZALI.

Absents : M. Jacques MARIOT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Didier GENDRAUD, Mme Paulette GUINCHARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Catherine BALLOT, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Corinne TISSIER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Jocelyne GIROL, M. Sébastien MAIRE, Mme Martine ROPERS, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question n° 10 incluse).

Procurations de vote : M. Jacques MARIOT à M. Vincent FUSTER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Éric ALAUZET (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Didier GENDRAUD à M. Benoît CYPRIANI, Mme Paulette GUINCHARD à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Annaïck CHAUVET à M. Patrick BOURQUE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE à Mme Martine BULTOT, Mme Jocelyne GIROL à Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Martine ROPERS à Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Catherine PUGET à Mme Claire CASENOVE, M. Bernard LAMBERT à M. Jean ROSSELOT, Mme Françoise BRANGET à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 10 incluse).

* * *

0/1. Vote sur l'urgence d'une question à inscrire à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, s'est prononcé favorablement sur l'inscription à l'ordre du jour d'une question relative au contrat Enfance et Jeunesse - Signature d'une convention CAF/Ville simplifiée d'objectifs et de financement 2006

La question a été examinée en fin d'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1. Exercice 2006** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

- 2. Contrat de projet État/Région 2007-2013** - Autorisation de signature donnée au Maire

La proposition de M. ROSSELOT de dissocier le vote sur le contrat de projet de celui sur les engagements de la Ville dans le cadre du PPI ayant été repoussée (8 voix pour, 44 contre), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'approuver le projet de CPER 2007 - 2013, de prévoir les engagements sollicités de la Ville au titre de l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) et d'inscrire les sommes nécessaires aux budgets à venir.

VILLE DE BESANÇON COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

- 3. CAGB - Mutualisation du Service des Archives**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'approuver le projet de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon du Service des Archives.

M. le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, n'a pas pris part au vote.

- 4. CAGB - Mutualisation de la Mission Études et Prospective**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter le projet de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon de la Mission Études et Prospective.

M. le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, n'a pas pris part au vote.

- 5. CAGB - Mutualisation d'une mission financements européens**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'approuver le projet de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon d'une mission financements européens.

M. le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, n'a pas pris part au vote.

FINANCES - RESSOURCES BUDGÉTAIRES

6. Exercice 2006 - Transferts de crédits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a approuvé les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre le 10 novembre 2006 et le 6 décembre 2006.

7. Exercice 2006 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé :

- d'approuver les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et un transfert de 17 000 € sur le compte des dépenses imprévues,

- d'attribuer une subvention d'équipement de 17 000 € à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et d'autoriser M. le Maire à signer toute convention à intervenir.

8. Exercice 2006 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les admissions en non valeurs suivantes :

* Budget Principal	7 593,29 €
* Budget Eau	4 656,78 €
* Budget Assainissement	181,45 €

9. Exercice 2006 - Avances en garanties d'emprunts - Modalités de remboursement des avances accordées par la Ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'ouvrir, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, en dépenses et en recettes, les crédits nécessaires à l'exécution de l'opération d'inscription au budget de la Ville de l'avance en garantie d'emprunt de 4 593,60 € réglée par la Ville pour l'Association Sportive et Culturelle «La Citadelle».

10. Exercice 2007 - Budget général - Gestion active de la dette - Recours à divers instruments de couverture du risque de taux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a donné son accord sur la politique de gestion active de la dette.

11. Ressources budgétaires pour 2007 - Fixation des tarifs, taxes et droits

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les tarifs pour l'année 2007 qui prendront effet le 1^{er} janvier 2007, le groupe des Verts (7) s'abstenant sur le point concernant les antennes de téléphonie mobile.

* La délibération peut être consultée au Service Conseil Municipal, entrée B, 2^{ème} niveau, bureau 241.

12. Camping Municipal de Besançon-Chalezeule - Homologation des tarifs pour la saison 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'homologuer les tarifs du camping municipal pour la saison 2007.

RESSOURCES HUMAINES

13. Direction Culture et Patrimoine - Création d'un service municipal d'archéologie préventive - Création d'un emploi de conservateur du patrimoine -spécialité archéologie- dans ce cadre - Inscription sur la liste des établissements dans lesquels peuvent être créés ces emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé :

- la création d'un service municipal d'archéologie préventive,
- la création d'un emploi à temps complet de conservateur du patrimoine -spécialité archéologie- dont l'inscription sur la liste établie par arrêté ministériel sera demandée,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter l'agrément correspondant auprès du Ministre de la Culture.

14. Département Techniques de l'Information, Communication et Moyens Généraux - Recrutement de deux ingénieurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé :

- de pourvoir ces emplois à temps complet d'ingénieur au Département Techniques de l'Information, Communication et Moyens Généraux,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

15. Contrat temps libres 2005 - Bilan - Régularisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a validé le bilan 2005 du contrat temps libres et les réajustements de crédits affectés aux divers opérateurs (structures municipales et structures associatives) pour les actions réalisées dans ce cadre.

M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, M. GHEZALI, Mme FELLMANN n'ont pas pris part au vote.

CULTURE

16. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Avenant à la convention de partenariat scientifique et culturel entre la Ville de Besançon et l'Université de Franche-Comté pour l'exposition «De Vesontio à Besançon, la ville s'expose» et contrat d'édition avec les Presses Universitaires de Franche-Comté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer :

- un avenant à la convention du 20 octobre 2000, passée avec l'Université de Franche-Comté, pour préciser les conditions de la commercialisation du document multimédia concernant l'exposition «De Vesontio à Besançon, la ville s'expose»,

- le contrat d'édition avec les Presses Universitaires de Franche-Comté auxquelles sera confiée la fabrication de ce produit et sa commercialisation.

17. Commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007 - Présentation du programme et du budget général - Signature de conventions et attribution de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé :

- d'approuver le programme général de la commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toutes conventions à intervenir dans ce cadre,

- d'attribuer des subventions de 110 000 € à la SEM de la Citadelle au titre de sa participation aux manifestations et 10 000 € à Renaissance du Vieux Besançon pour l'édition d'un cahier spécial sur l'œuvre de Vauban à Besançon et en Franche-Comté,

- décider de solliciter les demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté.

Mme FELLMANN, M. MARIOT, Mme PANIER, M. LIME, Mme SCHIRRER, M. JOSSE, Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

COMMERCE - ARTISANAT

18. Développement des circuits courts - Subvention à la Chambre d'Agriculture

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 7 500 € à la Chambre d'Agriculture du Doubs pour la mise en œuvre du projet de développement des circuits courts.

CONVENTIONS

19. Convention avec l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de passer une nouvelle convention avec l'Orchestre d'Harmonie Municipal pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2007.

URBANISME - LOGEMENT

20. Opération Pasteur - Déclaration d'Utilité Publique - Demande de prorogation

A l'unanimité des suffrages exprimés (21 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de demander à M. le Préfet du Doubs un arrêté de prorogation d'une durée de 5 ans de la Déclaration d'Utilité Publique avant le 28 janvier 2007 au bénéfice de la Ville de Besançon ou de son concessionnaire, la Société d'Equipement du Département du Doubs.

M. le Maire, M. LOYAT, M. FUSTER, M. BAUD n'ont pas pris part au vote.

21. Programme de Rénovation Urbaine Planoise - Aménagement de l'axe Ile de France / Cassin - Concours de maîtrise d'œuvre - Choix du lauréat

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par Amiot-Lombard - Architecture,
- d'attribuer l'indemnité prévue dans le règlement de la consultation aux équipes suivantes : Novae - Architecture, Dusapin-Leclerc - Architectes, Alfred Peter - Architecte Paysagiste,
- de réduire de 30 % le paiement de l'indemnité au candidat Marc Rolinet - Architecte qui n'a pas répondu aux principales exigences imposées par le règlement du concours,
- d'autoriser M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe représentée par Amiot-Lombard - Architecture.

22. Reconversion du site de l'ancien Port fluvial - Constitution du deuxième groupement de commande entre la Ville de Besançon, la CAGB et la Région Franche-Comté - Phase maîtrise d'œuvre et réalisation des études projets

A l'unanimité des suffrages exprimés (9 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de valider la constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Région de Franche-Comté afin de lancer la consultation relative à la passation du marché de maîtrise d'œuvre jusqu'à la réalisation des études de projet et lancer toutes les études préalables nécessaires à la réalisation du projet,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive du groupement,
- d'accepter le rôle de coordonnateur du groupement et de tout ce que cela implique,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer les consultations pour les marchés mentionnés ci-dessus et engager les montant nécessaires,

- de désigner M. FOUSSERET en qualité de titulaire et Mme FELLMANN en qualité de suppléante pour représenter la Ville de Besançon à la Commission d'Appel d'Offres du groupement,

- d'inscrire le montant des dépenses correspondantes au budget.

M. le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, n'a pas pris part au vote.

23. Mise à disposition de la propriété communale sis 5 chemin du Fort Benoît au profit de l'Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé cette mise à disposition et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

Mme DUFAY, Mme PRESSE et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

24. Programme de Rénovation Urbaine des Clairs-Soleils - Mission de surveillance sur les chantiers maîtrise d'ouvrage Ville de Besançon - Lancement d'un appel d'offres - Autorisation de signer les marchés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'engager la consultation sur le principe d'un marché à bon de commande relatif à cette mission de surveillance,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché correspondant.

25. Acquisition d'une parcelle rue des Justices à la SCI Familiale Guignard pour création d'un espace public quartier de Saint-Claude

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition de 55 m² au prix de 13 865,86 € et a autorisé M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

26. Acquisition de terrains chemin de Valentin à l'Indivision MESNIER

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition gratuite de 78 m². Une indemnité de 2 936,42 € sera versée pour perte de végétaux.

M. le Maire a été autorisé à signer l'acte à intervenir.

EAU - ASSAINISSEMENT

27. Travaux d'eau et d'assainissement secteur de la Malate - Groupement de commande avec la commune de Montfaucon et dispositions financières

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec la commune de Montfaucon,

- d'engager, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, les procédures de consultation nécessaires à la passation des marchés et d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir,

- d'inscrire les dépenses prévisionnelles correspondantes au budget annexe de l'Eau sur l'exercice 2007, soit :

* 270 000 € au titre des travaux d'eau potable,

* 50 000 € au titre du droit de branchement sur la commune de Montfaucon,

- d'inscrire les recettes prévisionnelles correspondant à la maîtrise d'œuvre réalisée pour la commune de Montfaucon, soit 9 000 € au BP 2007.

PATRIMOINE

28. Reconstruction du stade Léo Lagrange - Modification de l'enveloppe prévisionnelle d'opération - Validation de l'avant-projet sommaire de la tribune d'honneur Ouest

Après avoir repoussé une demande de dissociation de vote présentée par M. BONNET, Conseiller Municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions), a décidé :

- d'adopter la nouvelle estimation prévisionnelle d'opération (9 850 000 € TTC),

- de poursuivre l'opération sur la base des éléments présentés par l'équipe de maîtrise d'œuvre DENU & PARADON, c'est-à-dire approuver l'avant-projet sommaire de construction de la tribune d'honneur Ouest,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations et signer les marchés de prestations de service et autres prestations nécessaires au bon déroulement des études,

- d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation des entreprises par voie d'appel d'offres et signer les marchés de travaux,

- d'inscrire aux budgets le montant des dépenses correspondant à la part Ville de Besançon.

29. Groupe scolaire Helvétie - Rénovation des locaux de l'école primaire

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux dont le coût prévisionnel est estimé à 470 000 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés de travaux après mise en concurrence conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics 2006.

30. Extension de la bibliothèque des Clairs-Soleils - Programme de Rénovation Urbaine des Clairs-Soleils - Ajustement du montant de l'opération - Demande de subventions - Autorisation de signer les marchés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme d'extension de la bibliothèque dont le coût prévisionnel est estimé à 747 000 €, et l'échéancier (ouverture au public : février 2008),

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

ENVIRONNEMENT

31. Jardins familiaux Rosemont/Vignerons - Aménagement complet du site

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté ce programme d'aménagement dont le coût est estimé à 257 655,24 € TTC. Les travaux seront réalisés en hiver pour une mise à disposition du site aménagé au début du printemps 2007.

32. Processus de certification EEA / «Label Cité de l'Énergie» - Projet REVE Jura Léman - Réseau des Villes pour une politique de l'Énergie durable des villes de l'Arc Jurassien et du Bassin Lémanique Programme Interreg III A France-Suisse

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme d'actions 2007 - 2010, ses principes directeurs et ses objectifs quantitatifs,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les participations de tous les partenaires potentiels,
- d'autoriser M. le Maire à assurer la promotion et la communication de la certification et du programme d'actions.

33. Installations classées pour la protection de l'environnement - Régularisation des activités exercées sur le site du Centre Hospitalier Régional Universitaire Jean Minjoz à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur ce dossier.

M. le Maire, M. ROIGNOT, Mme LAMY, Mme WEINMAN n'ont pas pris part au vote.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENT ET RÉAFFECTATION

34. Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Allocations de recherche

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les projets de thèses, proposés par le Conseil Scientifique de l'Université, qui bénéficieront d'allocations de recherche,
- de verser à cet effet à l'Université de Franche-Comté une subvention de 200 114 €,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

35. Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'ENSMM - Attribution de bourses dans le cadre du programme «n+i»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer six bourses pour l'année 2006/2007 à des étudiants étrangers recrutés via le réseau «n+i»,
- de verser à cet effet une subvention de 21 600 € à l'ENSMM qui accueille ces étudiants,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec cet établissement.

M. le Maire n'a pas pris part au vote.

36. Direction Éducation - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

* FCPE	1 978 €
* PEEP	659 €
* Empreinte Bleue France	5 000 €

37. Direction Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Ecole élémentaire Bourgogne : subvention de 400 € pour 2 classes de CLIS et CLIN qui effectueront deux sorties,
- Ecole élémentaire Champagne : subvention de 400 € pour 2 classes qui effectueront deux sorties,
- Ecole élémentaire Dürer : subvention de 1 200 € pour 6 classes qui effectueront deux sorties,
- Ecole élémentaire Ile de France : subvention de 800 € pour 4 classes qui effectueront deux sorties,
- Ecole élémentaire Brossolette : subvention de 550 € pour 3 classes qui effectueront trois sorties.

38. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Subventions aux associations pour des actions complémentaires - Achats de mobilier pour les centres de loisirs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :
 - * 7 075 € à ALEED
 - * 3 060 € au Centre de Loisirs du Barboux

- d'approuver le versement des subventions d'équipement aux associations suivantes :

- * 1 500 € à la MJC Besançon/Clairs-Soleils
- * 4 000 € à l'ASEP Cras - Chaprais
- * 1 500 € à la MJC Palente - Orchamps
- * 1 000 € au Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux
- * 1 000 € à Antenne Petite Enfance
- * 1 000 € à la Société Nautique Bisontine (SNB)
- * 1 500 € à l'AS Montrapon

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir avec la MJC Besançon/Clairs-Soleils, l'ASEP des Cras - Chaprais, la MJC Palente - Orchamps et le Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux.

M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

39. Subvention exceptionnelle à l'Association La Porte Ouverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'Association «La Porte Ouverte».

40. Relations Internationales - Coopération décentralisée au Proche-Orient - Subventions à l'Association France Palestine Solidarité et à l'Association Hand in Hand France

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

* 8 000 € à l'Association France Palestine Solidarité pour apporter un soutien à l'école maternelle du camp d'Aquabat Jaber,

* 8 000 € à l'Association Hand in Hand France pour la mise en place d'un laboratoire de sciences et l'équipement de deux classes supplémentaires à l'école de Kfar Kara.

41. Relations Internationales - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

* 265 € au lycée Pergaud pour le déplacement de 24 élèves à Böblingen (Allemagne) du 30 novembre au 6 décembre 2006 (échange scolaire),

* 382 € au collège Saint-Joseph pour le déplacement de 25 élèves à Croydon (Grande-Bretagne) du 9 au 17 novembre 2006.

M. MONNEUR n'a pas pris part au vote.

MARCHÉS

42. Mobiliers urbains publicitaires - Convention avec la Société DECAUX - Avenant n° 7

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 7 à intervenir avec la Société DECAUX, prolongeant la durée de la convention actuelle passée avec cette société, pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 31 mars 2007.

43. Marchés annuels de l'année 2007 - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mises en concurrence :

Services	Intitulé	Montant annuel
Bâtiments	Travaux d'entretien d'électricité, courants forts, courants faibles, dans les bâtiments communaux - Année 2007 - 2 lots identiques	Minimum pour les 2 lots : 100 000 € TTC Maximum pour les 2 lots : 300 000 € TTC
	Travaux d'entretien de chauffage, ventilation et plomberie dans les bâtiments communaux - Année 2007	Minimum : 20 000 € TTC Maximum : 60 000 € TTC

44. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants concernant les opérations suivantes :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Restructuration des salles Minjoz et Courbet : Lot 15 : électricité courants faibles	COTEB 25220 THISE	132 418,43 € TTC Avenants : 15 417,43 € TTC	+ 3 082,51 € TTC	24/11/2006
Lot 16 : chauffage ventilation	EST ENERGIE 25000 BESANÇON	167 440,00 € TTC Avenant : 1 467,49 € TTC	+ 5 176,29 € TTC	

DIVERS

45. Contrat urbain de cohésion sociale - Emploi de chef de projet - Renouvellement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de pourvoir l'emploi de chef de projet Contrat Urbain de Cohésion Sociale à temps complet,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

46. Direction Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Direction Petite Enfance - Contrat Enfance et Jeunesse - Signature d'une convention CAF - Ville simplifiée d'objectifs et de financement 2006 - Versement de la Prestation de Service Enfance et Jeunesse au titre de l'année 2006

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales une convention simplifiée d'objectifs et de financement pour l'année 2006, ce dans l'attente de l'élaboration et la signature d'un prochain contrat Enfance et Jeunesse pour 2007 - 2010 et pour permettre à la Ville de percevoir la PSEJ dont le montant est fixé à 2 281 212,54 € TTC pour 2006.

La séance est levée à 21 heures 20.

Hôtel de Ville, le 20 décembre 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 21 décembre 2006
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.